

Publiée le **14 NOV. 2024**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 31 octobre 2024
Séance du conseil municipal : 6 novembre 2024

Le 6 novembre 2024, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de Mouilleron-le-Captif, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky GODARD, Maire.

Membres présents : Monsieur Jacky GODARD, Madame Gisèle SEWERYN, Monsieur Pascal THIBAUT, Madame Mireille PIVETEAU, Monsieur Pascal MARTEAU, Madame Sandrine TARAUD, Monsieur Raymond PAQUIER, Monsieur Stéphane PERCOT, Monsieur Serge TESSON, Monsieur Thierry ROLANDO, Monsieur Hervé BEAULIEU, Monsieur Philippe FOUCHER, Madame Elisabeth BELLON, Madame Carole BOUCHET, Madame Emilie MASSEY, Monsieur Vincent SAUNIER, Madame Lucie MARTIN,

Membres excusés : Madame Catherine PAVAGEAU (donne pouvoir à Monsieur Pascal MARTEAU), Madame Rachel BODIN (donne pouvoir à Monsieur Vincent SAUNIER), Monsieur Olivier BARON, Madame Marie COUTANCEAU, Madame Renée-Noëlle BOUILLANT, Monsieur Pierre BUTON.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de conseillers votants : 19

Secrétaire de séance : Madame Carole BOUCHET

N° 2024-D120 – APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (P.E.D.T) ET DE SA MISE EN OEUVRE

Rapporteur : Madame Gisèle SEWERYN

Madame SEWERYN rappelle à ses collègues du conseil municipal que durant l'année scolaire 2023-2024, la commune a mené un travail de concertation avec l'ensemble des acteurs intervenant auprès des enfants mouilleronnais. Ce travail a permis à la rédaction du Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T), document validé, en septembre dernier, par la commission d'approbation au sein de laquelle siège : l'Inspection Académique, le Service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (S.D.J.E.S) et la CAF. La mise en œuvre du P.E.D.T se déroulera sur trois années scolaires (2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027).

Les objectifs du PEDT ont été définis en tenant compte des prolongements possibles entre les projets des écoles et celui de l'accueil de loisirs, la prise en compte de la parole des enfants, ainsi que les réussites et les besoins à mieux prendre en compte.

Les quatre objectifs du PEDT sont les suivants :

- **Objectif 1** : Faciliter l'interconnaissance des acteurs de la communauté éducative ;
- **Objectif 2** : Favoriser l'ouverture culturelle et sportive ;
- **Objectif 3** : Améliorer les lieux de vie dédiés aux enfants ;
- **Objectif 4** : Accompagner l'enfant dans son évolution.

L'instance en charge de suivre et de mettre en œuvre les actions du PEDT est le comité de pilotage, composé de :

- L'adjointe au Maire déléguée à l'enfance, l'éducation et la jeunesse ;
- Le/La Directeur-riche des services à la population ;
- Le/La Responsable du service Enfance-Jeunesse ;
- Deux membres du service Enfance jeunesse ;
- Des Directeurs-rices des écoles ;
- Des représentants de parents d'élèves ;
- Des représentants des institutions partenaires ponctuellement.

Il se réunira 2 fois par an pour assurer le suivi du projet, dont notamment la réalisation de son évaluation qui se fera en trois temps : l'évaluation des indicateurs de résultats en lien direct avec les actions, les évaluations annuelles et l'évaluation finale des trois ans du PEDT.

La commune s'engage à utiliser ses moyens de communication habituels pour valoriser la démarche PEDT (le bulletin municipal, le site internet et la presse locale).

Suite à la validation du PEDT, la commune exprime sa volonté de solliciter le label « Plan Mercredi » afin de valoriser les actions de nos équipes. L'autodiagnostic sera envoyé à la SDJES dernier trimestre 2024.

VU le projet éducatif de territoire

VU l'avis favorable de la commission d'approbation des PEDT

CONSIDERANT l'intérêt de la commune à s'inscrire dans cette démarche

Après avoir délibéré et voté à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver le projet éducatif de territoire et de solliciter le label « Plan mercredi »,
- **AUTORISE M. Le Maire** à signer les documents à intervenir

Pour extrait conforme

Le Maire

Jacky GODARD



La secrétaire

Carole BOUCHET

